

Objet	Documentation de livraison - Chorus Pro V3.6.3
Date du document	20/09/2023
Version	V3.6.3 – Livraison Chorus Pro du 20/09/2023

Introduction

Le présent document a pour objectif de présenter les principales modifications apportées à la solution Chorus Pro dans le cadre de la version 3.6.

Cette version de Chorus Pro a fait l'objet de plusieurs livraisons :

- Version 3.6.1, livrée le 19/07/2023,
- Version 3.6.2, livrée le 23/08/2023,
- Version 3.6.3, déployée le 20/09/2023.

Pour les dernières modifications livrées, une couleur de police distincte est appliquée à la description des changements.

Ce document est accessible directement depuis le portail Chorus Pro, en cliquant sur le lien "Notes de version" en bas de page.

Sommaire

1.	Gestion des organisations, des comptes utilisateurs et des habilitations	3
1.1.	Gestion des organisations	3
1.2.	Gestion des comptes utilisateurs	3
1.3.	Gestion des habilitations	3
2.	Domaine Facturation	4
2.1.	Application « Factures émises »	4
2.2.	Factures déposées par flux	4

1. Gestion des organisations, des comptes utilisateurs et des habilitations

1.1. Gestion des organisations

- Il n'était pas possible de créer une structure "Hors UE" pour la Grèce en raison d'un message d'erreur bloquant ("Le pays ne correspond pas au code pays"). Cette anomalie a été corrigée. Dorénavant, il est possible de créer une structure "Hors UE" avec un numéro de TVA intracommunautaire débutant par "EL". (23/08/2023)
- Lors de la création d'une coordonnée bancaire de type IBAN, il a été constaté que l'affichage de la coordonnée bancaire n'était pas cohérent avec les données saisies. La clef IBAN s'affichait en fin de numéro et non après le code pays (exemple FRxxxxxx76 au lieu de FR76xxxx). Un correctif a été mis en place afin d'afficher correctement la coordonnée bancaire. (20/09/2023)

1.2. Gestion des comptes utilisateurs

- La création de compte de type particulier dont l'adresse physique comportait un code postal incluant des lettres était impossible. Désormais, les codes postaux incluant des lettres sont autorisés pour la création des comptes de type particulier. (20/09/2023)
- Lors de la création d'un compte, la saisie d'un numéro de téléphone national affichait dans certains cas un message d'erreur empêchant de renseigner le champ. Un correctif a été apporté permettant de renseigner l'ensemble des numéros de téléphone nationaux. (20/09/2023)

1.3. Gestion des habilitations

- Pour des raisons de performance, certaines demandes d'habilitation pouvaient être soumises sans que les profils demandés soient renseignés sur le formulaire envoyé. Un contrôle a été mis en place afin de vérifier que le formulaire soumis ne contient pas de lignes de profils vides. (20/09/2023)

2. Domaine Facturation

2.1. Application « Factures émises »

- Pour les fournisseurs qui déposent une facture en référence à un service de leur structure, il était quelquefois impossible de sélectionner le bon service car la liste était incomplète. Seuls les 100 premiers services de la structure étaient proposés dans la liste déroulante.
Ce dysfonctionnement, qui concernait les structures ayant plus de 100 services, est désormais corrigé. L'intégralité des services d'une structure est affichée. (23/08/2023)
- Lors du dépôt d'une facture au format PDF, le format du fichier Pdf non signé était reconnu comme étant un format PDF/A-3(Factur-x). Ceci avait pour effet de bloquer le téléchargement du fichier Pdf, ou en cas de téléchargement, de produire un rejet de Chorus Pro pour motif d'irrecevabilité. Le défaut de reconnaissance des factures déposées au Pdf non signé est désormais corrigé. (20/09/2023)

2.2. Factures déposées par flux

- Depuis la mise en service de la version 3.5.3 de Chorus Pro le 22/06, lorsqu'une facture était déposée par flux et qu'aucun service destinataire n'avait été renseigné par l'émetteur, le flux pivot généré par Chorus Pro mentionnait à tort "SERVICE_DEFAULT" comme code service destinataire.
Si cette valeur était contrôlée par la structure publique destinataire, la facture pouvait alors être rejetée.

Ce dysfonctionnement, qui concernait tous les modes de dépôt (EDI, API ou Portail), est désormais corrigé. Lorsque l'émetteur ne spécifie pas de code service destinataire, le champ concerné n'est plus valorisé dans le flux Pivot.